## 39<sup>e</sup> Congrès du PCF

#### Choix de la base commune

## - Vote des communistes des 27, 28 et 29 janvier -

# Qui peut voter?

Les camarades adhérent.es depuis plus de 3 mois, c'est à dire dont l'adhésion a été faite avant le 29 octobre 2022, et qui sont à jour de cotisation ou se mettent à jour au moment du vote.

#### Comment voter?

Sur le bulletin de vote, coche la case correspondant à ton choix de texte (coche une seule case)

#### Au bureau de vote de ta section

- Chaque section tiendra des permanences de vote : rapproche toi de ton / ta secrétaire de section pour connaître les heures de vote prévues pour glisser ton bulletin dans l'urne et signer la feuille d'émargement.
- Si tu n'es pas à jour de cotisation, prévois de te mettre à jour lorsque tu viens voter.

## Par procuration à un camarade de ta section

- Chaque camarade peut être porteur d'une seule procuration. Le porteur doit lui-même remplir les conditions pour voter (adhérent.e depuis plus de 3 mois et à jour de cotisation). Si tu ne connais pas de camarade pouvant prendre ta procuration, adresse toi à ton /ta secrétaire de section ou à la fédération.
- Un justificatif de procuration écrit doit être fourni au camarade qui viendra voter pour toi : soit un mail, soit une procuration signée.

### Par correspondance à la section ou à la fédération

- Une fois rempli, le bulletin de vote doit être placé dans une enveloppe blanche fermée (sans nom ou aucun signe), elle-même placée dans une enveloppe fermée avec au verso ton nom, ton adresse et ta signature et au recto l'adresse de ta section ou celle de la fédération.
- Poste l'enveloppe au plus tard le lundi 23 janvier pour être certain que ton vote arrive avant la clôture du scrutin.